

Infos Règlementaires n° 165

Pont Du Casse, le 25/02/2026

## FRUIT AUXIN 30 SL®

La société De SANGOSSE tient à vous informer de l'obtention de la décision **d'extension sur SAPIN DE NOEL** obtenue pour le produit **FRUIT AUXIN 30 SL®**.

Autorisation de mise sur le marché n°**2171306**  
Régulateur de croissance : (**SL – Concentré Soluble**)  
Composition : **30.2 g/L -acide 1-naphtylacétique**

[Les changements apparaissent en bleu dans ce document](#)

**Veillez trouver ci-dessous les dates et informations importantes :**

- **Les délais de mise en conformité des étiquettes sont les suivants :**

Date limite d'écoulement des stocks du produit avec l'ancienne étiquette par le distributeur	23/01/2027
Date limite de fin d'utilisation du produit avec l'ancienne étiquette par l'utilisateur	23/01/2028

Afin de gérer au mieux les demandes d'étiquettes, nous vous remercions de remonter vos besoins entre **15/09/2026** à l'adresse : [etiquetteclp@DESANGOSSE.com](mailto:etiquetteclp@DESANGOSSE.com)

En précisant :

- le nom du produit
- son conditionnement
- le n° de lot et la date de fabrication
- l'adresse de livraison et numéro de téléphone



Usages Autorisés et Conditions d'Emploi

Cultures	Cible	Dose maximum d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stade d'application / conditions d'emploi	Délais avant récolte (DAR) (jours)	Zone non traitée aquatique (mètres)	Intervalle minimum entre les applications (jours)
Pommier uniquement	Chute de fruits	0.83L/ha	2/an	Entre les stades BBCH79 ET BBCH81	7	5	7
	Nouaison	0.5L/ha	1/an	Entre les stades BBCH69 ET BBCH71	F (BBCH71)	5	-
Poirier uniquement	Chute de fruits	0.66L/ha	2/an	Entre les stades BBCH79 ET BBCH81	7	5	7
Arbres et arbustes ( Sapin de Noël uniquement )	Régulateur de croissance des organes aériens	0.042L/ha	2/an	-	Non applicable	-	7
		Usage autorisé dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n°1107/2009					



## Classement selon le Règlement 1272/2008/CE (CLP) :

**H412** : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**P101**: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**P102**: Tenir hors de portée des enfants.

**P273**: Eviter le rejet dans l'environnement.

**P501**: Eliminer le contenu/ récipient en accord avec les réglementations nationales.

**EUH401** : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

**SP1**: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

**SPe3**: Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

### Protection des personnes présentes et des résidents (au sens du règlement (UE) n° 284/2013)

Pour l'usage sur arbres et arbustes, respecter une distance d'au moins 10 mètres entre le dernier rang traité et :

- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ;
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.





**Délai de rentrée** : 6 heures



Protection de l'Opérateur et du Travailleur :

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :								
		PRÉPARATION / MÉLANGE / CHARGEMENT			APPLICATION AVEC :					
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR :	LANCE	PULVÉRISATEUR À DOS	PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR :		LANCE / CULTURES BASSES (< 50 cm)		LANCE / CULTURES HAUTES (> 50 cm)	
TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE				SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION	SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	CONTACT INTENSE AVEC LA VÉGÉTATION		
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)		Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire	EPI vestimentaire							
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)		EPI partiel	EPI partiel							
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4			ou Type 3 ou 4 (***)	Type 4		Type 4		Type 3 avec capuche	Type 4 avec capuche	Type 3 avec capuche Type 4 avec capuche
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006										



Caractéristiques des EPI		NETTOYAGE			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR :	LANCE	PULVÉRISATEUR À DOS	
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)		Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables (**)
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel	EPI vestimentaire ET EPI partiel		
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)					
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4			Type 3 ou 4 (***)	Type 4	

\* EN CAS D'INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL PENDANT LA PHASE DE PULVÉRISATION. DANS CE CAS, LES GANTS NE DOIVENT ÊTRE PORTÉS QU'À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE ET DOIVENT ÊTRE STOCKÉS APRÈS UTILISATION À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE.

\*\* EN CAS DE CONTACT AVEC LA CULTURE TRAITÉE.

\*\*\* SELON LE NIVEAU DE PROTECTION RECOMMANDE PENDANT LA PHASE D'APPLICATION



## Informations relatives au Transport :

N° ONU	Nom d'expédition des Nations Unies	Classe de danger	Groupe d'emballage
N/A	N/A	N/A	N/A

## Stockage - Nomenclature I.C.P.E. / Seveso III:

Installations classées pour la protection de l'environnement : **N/A**

## Mentions Légales

**FRUIT AUXIN 30 SL® - AMM n° 2171306** - Acide 1-naphthylacétique 30.2 g/L –

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P501 : Eliminer le contenu/ récipient en accord avec les réglementations nationales. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Détenteur de l'AMM et ® Marque déposée : Gobbi srl



*Nous vous informons qu'en application de la réglementation en vigueur, tout distributeur de produits phytopharmaceutiques est tenu d'informer ses clients en lui communiquant les informations appropriées sur l'utilisation des produits, les risques pour la santé et l'environnement, les consignes de sécurité permettant de gérer les risques en question ainsi que les changements intervenus et les précautions à prendre qui s'imposent.*

**Pour toutes informations complémentaires :**

[www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr) pour accéder aux fiches produit

[www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr) pour accéder à nos fiches de données de sécurité

[www.phytodata.com](http://www.phytodata.com) pour accéder à la base de données des Produits Phytopharmaceutiques des Professionnels

**Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette et/ou [www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr) et/ou [www.phytostimdata.com](http://www.phytostimdata.com)**

---

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

DE SANGOSSE [www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr) | [www.desangosse.com](http://www.desangosse.com)

Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse

Tél. 05 53 69 36 30

S.A.S. au capital de 8.347.208 Euros – 300 163 896 RCS Agen -n° TVA intracommunautaire FR 57 300 163 896

